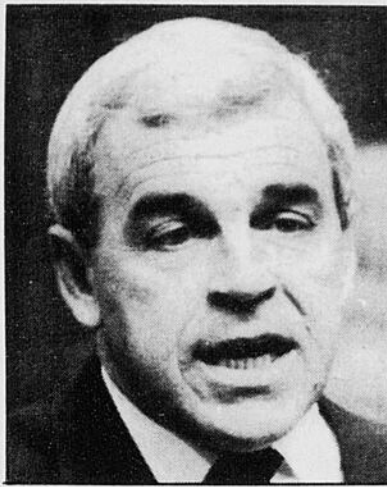


Benoît Bouchard doute de l'utilité des conférences

Maurice GIRARD Ottawa (PC)

Le lieutenant québécois du premier ministre Brian Mulroney n'est guère impressionné par les résultats des conférences constitutionnelles, dont il ne semble pas tout à fait convaincu de l'utilité.



Benoît Bouchard

M. Benoît Bouchard affirme de plus qu'aucun travail n'est effectué présentement au comité ministériel fédéral chargé du dossier constitutionnel, qui devrait se réunir avant la parution du rapport Beaudoin-Dobbie, prévue pour le 28 février. Le ministre fédéral de la Santé ne saurait d'ailleurs identifier lesquelles parmi les 28 propositions fédérales feraient à l'heure actuelle l'objet d'un consensus dans la population canadienne. Le propos de M. Bouchard rejoint

l'évaluation faite hier par le chef libéral, M. Jean Chrétien, mais s'harmonise difficilement avec la déclaration subséquente du ministre responsable du dossier constitutionnel, M. Joe Clark, qui trouve dans cet exercice une volonté de compromis des participants, «qui veulent que le processus donne des résultats».

«Illusoire»

«Je connais très peu de pays au monde où 100, 200 ou 500 personnes ont fait une constitution. Ça ne veut

pas dire que le gouvernement fédéral va se renfermer. On va revenir aux provinces, peut-être aux intervenants. A mon avis, c'est illusoire de penser que, parce qu'on met 2000 personnes dans une salle, on va régler un problème. C'est compliqué, difficile. Ça n'existe pas», a déclaré M. Bouchard à la sortie des Communies.

Quelques minutes plus tôt, M. Chrétien avait souligné que les conférences avaient permis de dégager certains «éléments utiles». Mais, devait-il ajouter, «il y a une question de

fatigue de l'opinion publique et ça ne soulève pas beaucoup d'intérêt».

Comme pour répondre aux préoccupations surtout économiques des citoyens, aucune question n'a d'ailleurs été posée hier sur le sujet à la première période de questions de l'année 1992 au Parlement, qui reprenait ses travaux après une relâche d'un mois et demi.

Au contraire «constructives»

M. Bouchard se félicite de la «réserve constitutionnelle» dans laquelle

il s'est maintenue depuis novembre dernier. Les ministres conservateurs, explique-t-il, ont promis de se mettre à l'écoute de la population et c'est ce qu'ils font. «Il n'y a rien qui se fait nulle part au fédéral pour l'élaboration de propositions. Et je vous le dis en connaissance de cause, je suis relativement près du pouvoir.»

Quelques minutes plus tard, le ministre responsable du dossier estimait que les conférences constitutionnelles étaient au contraire «constructives» et M. Joe Clark souhaitait que celle

de Toronto, sur la société distincte, et la rencontre-bilan de Vancouver s'avèrent tout aussi utiles.

«Chaque conférence a produit quelques ouvertures. Il n'y a pas eu de dérapage. Par exemple, à Calgary, des gens aux idées arrêtées ont fait des compromis. On a constaté de la flexibilité à chacune des conférences. Il y a des défis à chacune d'entre elles. Mais, ce qui m'a surtout frappé, c'est la volonté des participants de faire en sorte que ça marche et j'espère que ça va continuer», a-t-il dit.

Le Conseil du patronat se limite à trois nouveaux champs

Norman DELISLE Québec (PC)

Le Conseil du patronat du Québec réclame la compétence exclusive du Québec dans trois nouveaux secteurs, soit ceux des richesses naturelles, du développement régional et de la politique familiale.

Mais le président du Conseil, Ghislain Dufour, a néanmoins dénoncé hier le rapport Allaire, c'est-à-dire le programme officiel du Parti libéral du Québec qui, lui, réclame

l'exclusivité des pouvoirs pour le Québec dans 22 champs de compétence.

Témoignant devant la commission fédérale mixte Beaudoin-Dobbie qui siègeait à Québec, M. Dufour s'est exclamé: «Nous, on n'a jamais appuyé le rapport Allaire car on veut un règlement avec le reste du Canada. Avec le rapport Allaire, on n'aura jamais un tel règlement».

Compétences à respecter

Le porte-parole du Conseil du pa-

tronat a signalé que «sans tomber dans la litanie d'exigences» du rapport Allaire, les propositions constitutionnelles fédérales accroissent les pouvoirs exclusifs du Québec dans trois secteurs contestés: l'énergie, le développement régional et la famille.

Dans ce dernier cas, M. Dufour a fait valoir que les paiements pour les congés de maternité sont effectués par l'assurance-chômage qui relève d'Ottawa. Il n'est donc pas possible pour le Québec de se doter d'une politique familiale valable puisque le

domaine des congés de maternité lui échappe, a-t-il ajouté.

Le Conseil du patronat a insisté également pour que la compétence provinciale dans le tourisme, la forêt, les mines, les loisirs, le logement et les affaires municipales ou urbaines soit respectée par Ottawa.

Par ailleurs, le Conseil du patronat voudrait que le droit de propriété soit inscrit dans la Constitution canadienne. C'est une position rejetée par le gouvernement québécois qui soutient au contraire que le droit de

propriété doit être défini dans le Code civil québécois.

«Faites vite, les délais courent et les offres fédérales doivent venir rapidement», a conclu M. Dufour.

La Chambre de Commerce du Québec s'est pour sa part prononcée dans le même sens que lors de son témoignage devant la commission Bélanger-Campeau en 1990: sans prendre position sur le statut constitutionnel du Québec, elle a réclamé une révision en profondeur du régime et une plus grande décentralisation.

La notion de société distincte doit nous inclure, réitèrent les Townshippers

Sherbrooke (MM)

L'Association des Townshippers reconnaît le caractère distinct du Québec en même temps qu'elle accorde une grande valeur au bilinguisme officiel, aux droits et libertés individuels et à la diversité culturelle dans tout le Canada.

Tel est l'essence du rapport que ce regroupement d'anglophones de l'Estrie a voulu livrer en déposant son mémoire sur les propositions constitutionnelles devant le comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada.

Le document d'une trentaine de pages rappelle que la définition du caractère distinct du Québec doit également inclure la communauté anglophone qui vit dans cette province. «L'Association des Townshippers a toujours reconnu le caractère distinct de la société québécoise. En fait, nous sommes fiers d'en être un élément. Encore une fois, nous demandons d'inclure notre communauté dans la reconnaissance et la définition du Québec comme société distincte.»

L'organisme rappelle qu'il est précaire de définir la culture québécoise comme une culture unique en son genre parce qu'on peut interpréter de façon erronée que le Québec est une société homogène. L'Association des Townshippers recommande en outre que l'article 25.1 (1-b) de la Charte des droits et libertés soit révisée et se lise comme suit: «la reconnaissance de l'existence de Canadiens d'expression française majoritaires au Québec mais présents aussi dans le reste du Canada, et de Canadiens d'expression anglaise majoritaires dans le reste du Canada mais présents aussi au Québec.»

L'Association des Townshippers recommande également que l'article décrivant le Québec comme possédant une culture unique en son genre soit abrogé.

Dans le cas des communautés de langue officielle minoritaire, les gouvernements des territoires, provinciaux et fédéraux, seraient obligés de créer un environnement culturel et social apte à maintenir l'existence de ces communautés et propice à leur croissance et développement.

«Ne maintenir que l'existence d'une communauté de langue officielle n'est pas suffisant. Une communauté croît ou déperit, estime l'Association des Townshippers. Sans moyen de se renouveler, l'avenir d'une communauté de langue officielle minoritaire est sombre...» On devrait considérer la communauté d'expression anglaise comme un atout pour le Québec et non comme une menace ou un fardeau.»

Droits sacrés

En démocratie, rappelle l'organisme, le principe des droits et libertés individuelles est sacré. «N'importe où sur le territoire, les Canadiens devraient se sentir chez eux dans l'une ou l'autre langue.»

Fiez-vous à Chrysler

FIÉZ-VOUS À CHRYSLER : LE MEILLEUR CHOIX POUR FAIRE DES ÉCONOMIES.

Colt 100
et Colt 200

3,9%* ou 1000\$
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise*

Dodge Caravan et
Plymouth Voyager

La mini-fourgonnette
la plus vendue au monde

7,9%* ou 1000\$
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise*

Dodge Ram
Cummins
Turbo Diesel

5,9%* ou 1500\$
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise* avec, en plus, jusqu'à 1250 \$ de rabais sur les groupes d'options**

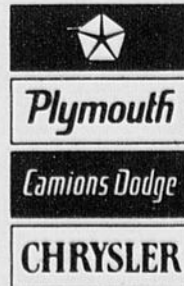
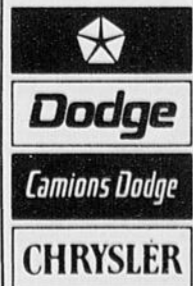
Dodge
Dakota



5,9%* ou 1000\$
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise* avec, en plus, jusqu'à 1000 \$ de rabais sur les groupes d'options**

L'AVANTAGE CHRYSLER

Voyez votre concessionnaire Chrysler pour économiser sur d'autres produits Chrysler.



*L'offre de taux de crédit du fabricant et l'offre de remise en argent sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Credit Canada Inc. Exemple: dans le cas d'un prêt de 10 000 \$ pour un terme de 48 mois à l'achat d'un véhicule admissible à un taux de crédit de 3,9 % par année, les versements mensuels seraient de 225,34 \$, le coût total de l'emprunt s'éleverait à 816,32 \$, et le montant à rembourser de 10 816,32 \$. Si vous choisissez un taux de crédit réduit plutôt que la remise de 1 000 \$, la loi exige que le montant de la remise soit inclus dans le coût de l'emprunt afin de déterminer le taux d'intérêt réel. Dans l'exemple ci-dessus, le coût de l'emprunt, incluant le montant de la remise dont vous ne vous êtes pas prévalu, s'éleverait à 1 816,32 \$, et le taux d'intérêt réel serait de 9,32 %. Dans les autres cas: 7,9 % par année 48 mois ou remise de 1 000 \$: 5,9 % par année 48 mois ou remise de 1 500 \$: 5,9 % par année 48 mois ou remise de 1 000 \$. Les coûts de l'emprunt s'élevaient à 1 695,68 \$, à 1 250,72 \$, et à 1 250,72 \$. Les versements mensuels seraient de 243,68 \$, de 234,39 \$, et de 234,39 \$, et les montants à rembourser, de 11 695,68 \$, de 11 250,72 \$, et de 11 250,72 \$. Les coûts de l'emprunt incluant les montants de la remise dont vous ne vous êtes pas prévalu s'élevaient à 2 695,68 \$, à 2 750,72 \$, et à 2 250,72 \$ et les taux d'intérêt réel seraient de 13,49 %, de 14,49 %, et de 11,41 %. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. L'offre est en vigueur du 20 janvier 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limite décide d'y mettre fin. Dans le cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre ne concerne que les véhicules en stock chez le concessionnaire. Consultez le pour en savoir davantage. **La valeur des accessoires en option offerts en prime a été établie en fonction du prix suggéré par le fabricant pour chaque option achetée séparément suivant le modèle choisi. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. *Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Automobile

Publi-reportage

Aux Salons de Montréal et de Detroit

Optimisme et sens pratique à l'honneur

Traditionnellement, le début de l'année marque l'entrée en scène des principaux salons automobiles en Amérique du Nord. Comme à l'habitude, c'est le



Dominique Houde

Salon international de l'auto de Montréal qui a été le premier événement de l'année à se tenir au pays, alors que le salon de Detroit, premier en importance aux États-Unis, se tenait presque simultanément.

Avec les situations économiques difficiles qui prévalent, on aurait pu s'attendre à voir les différents manufacturiers dévoiler peu de nouveautés. Ce ne fut pourtant pas le cas, puisqu'ils ont présenté plu-

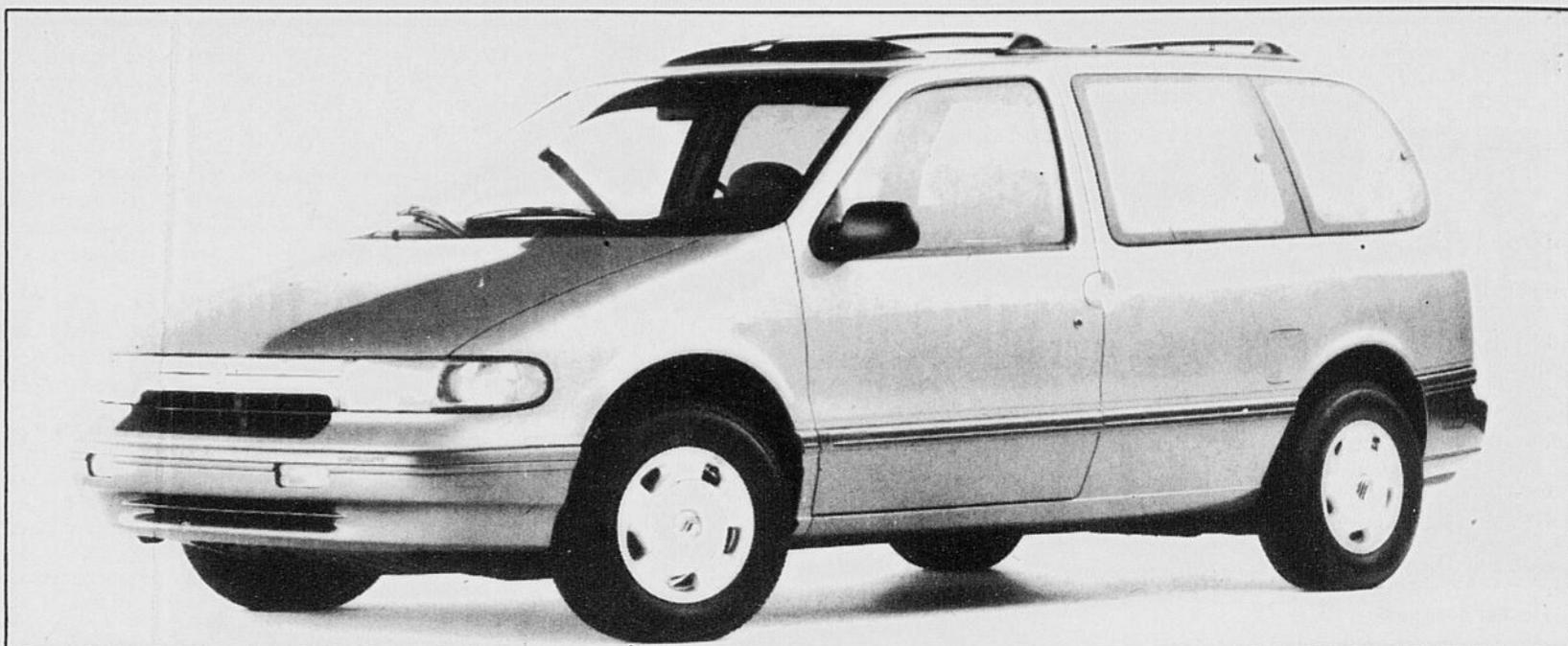
sieurs nouveaux modèles. On doit toutefois noter que ces derniers sont surtout des véhicules pratiques comme des berlines ou des mini-fourgonnettes.

On a aussi mis l'accent sur des prototypes exubérants, car les réalisations polyvalentes, et même écologiques dans certains cas, occupaient les feux de la rampe en bonne partie.

La diversité prévaut à Montréal

Encore une fois, le salon de l'auto de Montréal se tenait au Stade olympique, ce qui coïncidait avec la première activité d'importance depuis sa réouverture. Sur le plan de la taille, l'exposition demeurait imposante avec ses 400 000 pieds carrés de superficie et ses 650 véhicules exposés.

Le but des organisateurs était d'attirer pas moins de 300 000 spectateurs cette année. Comme à



Les nouvelles Chrysler LH ont volé la vedette au salon de Detroit. Cet avant-goût de la prochaine Chrysler New Yorker repose sur un empattement allongé des trois modèles à apparaître cet

automne: la Chrysler Concorde, la Eagle Vision et la Dodge Intrepid.

Chrysler en vedette à Detroit

En présentant plusieurs nouveaux modèles d'importance et des prototypes qui ne manquaient pas d'originalité, Chrysler a su se démarquer des autres constructeurs à Detroit. A tout seigneur, tout honneur.

Parlons d'abord de la nouvelle famille de berlines intermédiaires LH, que Chrysler annonce depuis longtemps. Ces voitures qui évolueront dans un marché critique en Amérique du Nord seront construites à partir du mois de juin au Canada, dans l'usine ontarienne de Bramalea.

Portant respectivement le nom de Chrysler Concorde, Eagle Vision et Dodge Intrepid, ces berlines innovent à plus d'un égard. Tout d'abord, elle retiennent le concept «cab forward», ou «cabine avancée», qui consiste à réduire la longueur du capot avant et ainsi d'avancer l'habitacle de la voiture en repoussant les roues vers les extrémités de la voiture, ce qui augmente l'habitabilité. De plus, ces voitures disposent d'un V6 de 3,5 litres à 24 soupapes développant 200 chevaux. Intéressant!

On retrouve aussi une suspension arrière multibras fort moderne et comme touche finale, des carrosseries qui ne manquent pas d'allure. Notons enfin que ces berlines font aussi la fierté de Chrysler en raison de leur période de développement de trois ans et demi seulement. Outre ce trio de voitures, un avant-goût de la prochaine New Yorker, reposant sur un empattement plus long de 7 pouces, était également présenté.

En plus de la nouvelle Jeep Grand Cherokee, également présente à Montréal, le kiosque Chrysler mettait aussi en vedette la Viper qui faisait généreusement tourner les têtes. Prenant place dans la gamme Jeep au-dessus de la Cherokee traditionnelle, la Grand Cherokee propose plusieurs raffine-

ments et des dimensions plus imposantes.

Du côté des prototypes, Chrysler n'était pas inactif en proposant deux réalisations écologiques. Tout d'abord l'EPIC, une mini-fourgonnette électrique, et puis la Cirrus, un prototype de berline sportive mue par un moteur deux temps utilisant de l'alcool comme carburant.

Du côté du no 1 américain, General Motors, la division Cadillac a retenu l'attention pour deux raisons, la première, c'est la présentation de l'Allanté équipée du nouveau V8 multisoupapes Northstar de 290 chevaux qui devrait bientôt équiper d'autres voitures de la marque. La deuxième raison, c'est le

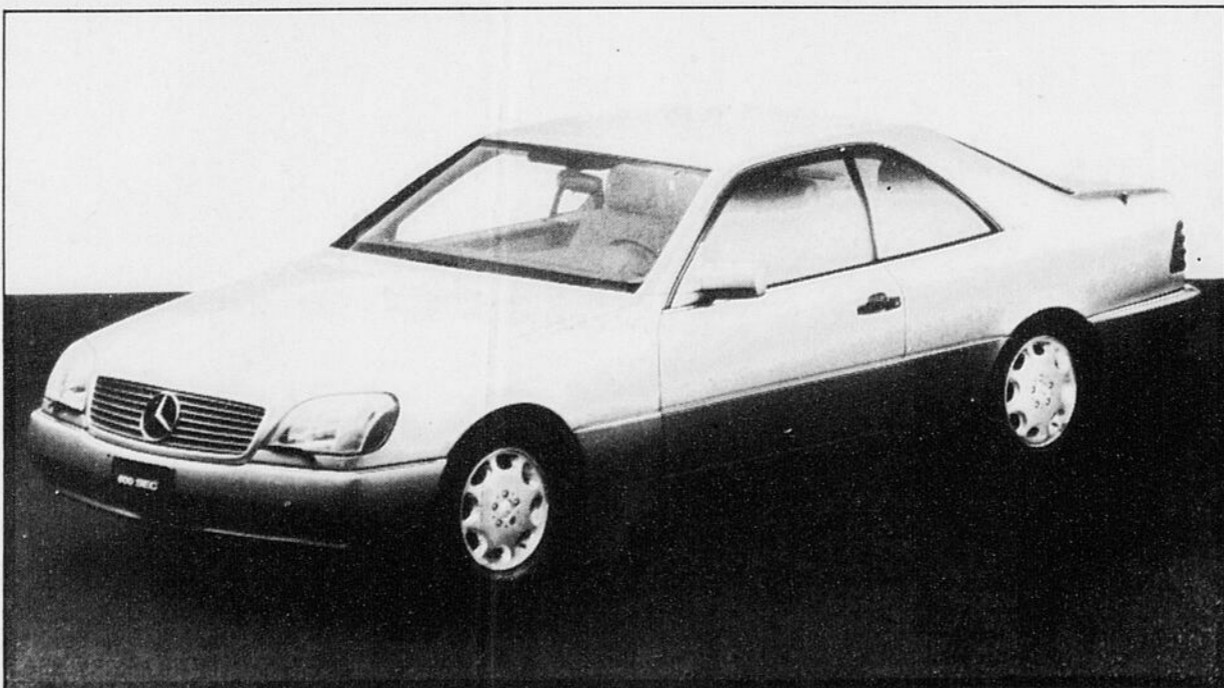
choix de la nouvelle Seville STS comme voiture de l'année (catégorie des voitures américaines) par le magazine spécialisé Motor Trend. Pour le reste, une série de prototypes originaux de Chevrolet, Buick, Pontiac et Oldsmobile ont su attirer l'attention par le réalisme de leur exécution qui laisse présager une commercialisation possible.

Le salon de Detroit était également le théâtre d'une première fort intéressante, puisque la firme coréenne Hyundai y exposait le premier véritable prototype de son histoire. Il s'agissait de la HCD-1, une décapotable deux places qui a été conçue aux nouveaux studios californiens de la firme. ●



La Jeep Grand Cherokee est plus grande, plus puissante et plus raffinée que la Cherokee.

Une nouvelle stratégie pour BMW et Mercedes



La Mercedes 600 SEC a été dévoilée en première mondiale à Detroit.

l'habitude, on retrouvait la suite classique mettant en vedette des voitures d'époque ainsi qu'une exposition thématique. C'est la prestigieuse firme britannique Rolls Royce qui était cette année à l'honneur.

En raison de son importance stratégique à l'échelle mondiale, le Salon de Detroit a monopolisé la plupart des premières, ce qui n'a pas empêché certains constructeurs de présenter leurs nouveautés à Montréal également. Le salon québécois s'est d'ailleurs assuré la présence de quelques nouveaux véhicules qu'on ne retrouvait même pas chez nos voisins du sud. Par exemple, on pense à la Mazda 626 ou à la camionnette pick-up Nissan.

Ford présentait deux nouveaux modèles, soit la Probe et la Villager. Entièrement redessinée, la nouvelle Probe devrait intensifier la présence de Ford pour le marché du coupé sport à traction avant.

La Mercury Villager fait confiance aux mêmes éléments mécaniques que la Nissan Quest. Toutes deux reçoivent un V6 de trois litres.

Quant à la Mercury Villager, il s'agit d'une mini-fourgonnette très intéressante conçue en collaboration avec Nissan, mais construite à l'usine Ford de Avon Lake, en Ohio. Le constructeur japonais présentait quant à lui sa propre version de ce véhicule, la Quest.

Nissan montrait aussi pour la première fois au pays sa berline de luxe Infiniti J30 et la 240 SX décapotable. Chez Acura, on dévoilait une nouvelle version plus puissante de l'Integra, la GS-R. Enfin, notons que Mazda exposait les résultats du renouvellement intensif de sa gamme, avec ses nouvelles RX-7 et MX-6. ●

Pour la première fois de toute leur histoire, les constructeurs allemands Mercedes et BMW ont procédé à la première mondiale de l'une de leurs voitures hors d'un salon européen.

Un peu comme Infiniti et Lexus en 1989, à Detroit, les deux manufacturiers germaniques profitaient de cet événement pour dévoiler la Mercedes 600 SEC, un coupé V12 de haut de gamme, de même que la version coupé de la BMW de série 3. Notons que si la nouvelle Mercedes n'était présente que dans la ville de l'automobile, BMW a pu présenter son coupé à Montréal également.

De plus, BMW présentait pour la première fois en Amérique du Nord sa 318 de la nouvelle génération. Équipée d'un quatre cylindres à 16 soupapes au lieu du traditionnel V6, elle est disponible dans deux types de carrosseries. Elle s'avère d'ailleurs nettement moins

chère, puisque la berline est proposée au prix de 25 700 \$ et le coupé à 26 900.

Chez Audi, la nouvelle 100 faisait ses débuts nord-américains à ces deux salons, au même titre qu'une version remaniée de la puissante V8. Ajoutons enfin que l'évolution très attendue de la Ferrari Testarossa, la 512tr, trônait sous les regards émerveillés de la foule dans le kiosque Pininfarina de Detroit.

Comme on peut le constater, l'état précaire de l'économie n'a pas empêché les principaux manufacturiers d'exposer un nombre élevé de nouveaux modèles. Bien que seule une véritable reprise saura permettre aux consommateurs de vraiment témoigner leur intérêt envers ces nouveautés, on peut se consoler en sachant que la plupart des véhicules et prototypes présentés sont plus fonctionnels et plus économiques sur le plan de la consommation que ceux qu'ils remplacent. ●

La Tribune...

LA référence automobile en Estrie

Vivre

Claude Joyal n'accepte pas d'être traité comme un violeur

Gérald PRINCE Drummondville

Même s'il vient de purger une peine de sept ans de pénitencier, Claude Joyal, surnommé Le Punch, âgé de 56 ans, de Drummondville, traîne avec lui un boulet dont il voudrait bien se défaire.

«Les autres détenus ont cru que ma

sentence portait sur une affaire de viol de jeune fille, alors que ce n'est pas la vérité: je n'ai jamais commis de viol», affirme Joyal, qui a souffert en prison et souffre encore de cette fausse réputation qu'on lui a faite.

Tout son problème vient du fait que le terme d'agression sexuelle, contenu dans sa condamnation, n'est

pas précis: ses co-détenus croyaient qu'il était condamné pour viol, alors qu'il n'en était rien.

Avec trois copains

Toute l'affaire remonte au 17 janvier 1985: Joyal apprend que la femme, âgée alors de 20 ans, qu'il fréquentait depuis quelques mois, l'a dénoncé à la police pour une affaire mineure de possession de drogues. Joyal n'est pas du genre à se laisser piéler sur les pieds: avec trois copains, il se rend chez cette femme et lui administre une gifle pour se venger de sa délation. Il la frappe au point de lui briser quatre dents, il urine sur elle, il la force à se dévêtir pour danser nue devant lui et ses copains.

Mais en aucun temps, il n'a eu des relations sexuelles avec elle contre sa volonté. Me André Rompré, procureur de la Couronne, a confirmé



Claude Joyal, surnommé «Le Punch» d'ailleurs, encore hier, que la peine

imposée à Joyal, ne faisait pas état de viol.

Arrêté par la police, Joyal plaide coupable, le 3 avril 1985, à une longue liste d'accusations, dont voies de fait avec lésions, séquestration, infraction à une ordonnance du tribunal (de ne pas entrer en communication avec cette femme) et agression sexuelle.

«Si j'avais su quelles souffrances j'aurais endurées à cause de cette dernière accusation, j'aurais demandé, probablement avec une certaine chance de succès, d'enlever le mot «sexuelle», pour ne laisser que le mot «agression», affirme-t-il aujourd'hui. Il ne pense pas que la sentence aurait pu être différente, mais sa condition de détenu, oui.

Un vrai calvaire

Car son séjour dans les pénitenciers a été pour lui un vrai calvaire.

Détenu à Drummondville en ségrégation pendant un bout de temps, il est violemment battu par trois co-détenus qui avaient entendu dire qu'il avait violé une jeune fille, ce qui n'était pas le cas.

Il demande et obtient son transfert au pénitencier de Donnacona, où, jour après jour, la situation empire à cause de l'hostilité croissante des autres détenus, au point qu'il demande son transfert au pénitencier de Laval dans l'aile de protection. Sa feuille de route démontre toujours qu'il subit des pressions des autres détenus qui le croient injustement un violeur. Après un an à Laval, il est transféré à Port-Cartier en 1988, où il peut enfin respirer un peu, puisque la clientèle de cette institution, à son ouverture, était très diversifiée.

Libéré sous conditions à la fin de décembre dernier, il retrouve dans son milieu à Drummondville et ailleurs au Québec des gens qui le regardent de travers, l'assaillent même dans les lieux publics, toujours pour les mêmes raisons.

Aujourd'hui, il veut plus que laver son honneur: il veut que toute la province sache qu'il a été traité injustement par ses co-détenus et par une partie de la population qui l'entoure.

Il a commis des crimes pour lesquels il a été puni, il a purgé sa peine, mais il n'accepte pas d'être traité comme un violeur, puisqu'il n'a pas commis un tel crime. «J'ai payé pour les crimes que j'ai faits, d'accord; mais je ne veux pas payer pour ceux que je n'ai pas commis», conclut-il.

Le Carrefour Intervention Suicide touché par la générosité de la population

Sherbrooke

La population estrienne a permis au Carrefour Intervention Suicide d'amasser la somme de 5000 \$ et d'acquiescer ainsi un nouveau système téléphonique.

«Malgré le contexte économique difficile, dit le président du Carrefour, M. Sylvain Paquette, la population de l'Estrie a contribué généreusement à la campagne de levée de fonds.»

Le Carrefour Intervention Suicide dispose maintenant d'un système téléphonique à la fine pointe de la technologie qui, tout en facilitant le travail des dizaines de bénévoles du centre, permet de conserver tous les appels et d'y répondre rapidement.

Chaque année, en Estrie, des milliers de personnes sont touchées par une conduite suicidaire. C'est précisément pour prévenir, agir et soutenir

les personnes aux prises avec le problème du suicide que l'équipe de professionnels et de bénévoles oeuvre depuis déjà 1984 à la grandeur de la région.

«Loïn de considérer le succès de cette campagne comme une fin en soi, Carrefour Intervention Suicide redouble ses efforts. Notre défi actuel consiste à recueillir des fonds auprès des compagnies pour la production d'outils de communication. Par ces outils, nous désirons faire connaître davantage notre organisme et atteindre encore plus de personnes dans le besoin.»

«Désormais le lien entre la population et Carrefour Intervention Suicide est plus solide que jamais, grâce à la générosité de la population de l'Estrie.» M. Paquette a tenu à remercier chaleureusement les gens de leur appui, au nom du carrefour et au nom de toutes les personnes qui font appel à ses services.

Il y a déjà 720 participants inscrits à la «Dictée au collègue»

Sherbrooke (MR)

Il y a déjà 720 participants inscrits à la «Dictée au collègue», un concours qui se déroule dans huit écoles primaires auquel toute la population peut participer.

Cette dictée, a expliqué le directeur

du Collège du Sacré-Coeur, de Sherbrooke, M. Onil Boislard, est donnée pour la deuxième année. Les participants s'inscrivent dans une des trois catégories suivantes: 10 à 12 ans, 13 à 17 ans, ou 18 ans et plus. Dans cette dernière catégorie, révèle M. Boislard, on trouve parfois même des personnes du troisième âge.

Les huit établissements où se donne la dictée sont le Collège du Sacré-Coeur, école privée pour jeunes filles, de Sherbrooke, le Pensionnat des Ursulines, pensionnat et externat pour filles et garçons, de Stanstead, le Collège du Mont-St-Anne, de Rock Forest, pensionnat pour garçons, le Collège Notre-Dame-des-Servites, pensionnat pour garçons, d'Ayer's Cliff, l'École secondaire St-Joseph, une école pour filles de St-Hyacinthe, le Pensionnat de Drummondville, un pensionnat pour jeunes filles, le Collège d'affaires Ellis, un collège pour filles, de Drummondville, ainsi que le Collège Rivier, école privée pour filles, de Coaticook.

La station CKSH, la télévision de Radio-Canada en Estrie, organise cet événement en collaboration avec les établissements scolaires impliqués.

Chaque collège aura 20 dictionnaires à faire tirer comme prix de participation et chaque collège remettra aussi une paire de skis Authier à l'élève qui aura recruté le plus grand nombre de participants à l'extérieur de son école.

La dictée sera donnée dans les huit établissements le 8 février, à 10 heures.

CARNET COMMUNAUTAIRE

L'allaitement maternel

La Ligue La Leche tiendra une rencontre traitant de l'allaitement maternel et de conseils pratiques pour les premières semaines demain mercredi, le 5 février, à 13 h 30, au 1364, rue Papineau, à Sherbrooke.

Libéraux fédéraux de Lotbinière

L'Association libérale fédérale de Lotbinière organise un dîner-bénéfice, le jeudi 6 février, à St-Albert-de-Warwick. Don Boudria, député de Glengarry-Prestcott-Russell et porte-parole officiel pour l'agriculture du Parti libéral, sera le conférencier-invité.

Souper de la St-Valentin

Le Club d'âge d'or Notre-Dame-de-la-Protection tiendra son souper de la St-Valentin, suivi d'une soirée dansante le jeudi 6 février, à 17 h 30, à l'aréna de Fleurimont. Rés.: 563-1648, 562-6159.

Les frontières du moi

Le Centre des femmes La Parolière tiendra une conférence le vendredi 7 février, à 19 h 30, au local 52-101, du pavillon 2, du Collège de Sherbrooke. «Les

frontières du moi... un apprentissage faisable», tel sera le thème abordé par le conférencier-invité Hector Caya, conseiller en orientation et psychothérapeute.

Session de groupe

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke (CAL-CACS) offre une session de groupe pour femmes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance. Cette série de rencontres d'une durée de dix semaines débute le 11 février, à 19 h, et se veut un moment privilégié pour partager des ressources, exprimer des émotions et bénéficier du support d'autres femmes aux prises avec les mêmes difficultés. Inf.: 563-9999.

Journée internationale des femmes

L'AFEAS de la région de Drummondville organise des activités à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le jeudi 5 mars, à l'Auberge Universel de Drummondville. Une conférencière y traitera de la situation économique de la femme. Informations dans les AFEAS locales ou chez Rita René (478-4735).

EN BREF

120 000 \$ pour l'organisme La Bouée

Drummondville — L'organisme communautaire La Bouée, de Drummondville, recevra une subvention gouvernementale de 120 000 \$ dans le cadre du volet «Assistance à l'emploi».

Une partie de l'aide, qui permettra d'atteindre environ 80 personnes, consiste à soutenir les individus pour conserver leur emploi ou à

IRIS-Estrie développera un modèle de campagne

Sherbrooke — Dans le but de permettre au groupe IRIS-Estrie de développer un modèle de campagne de levée de fonds auprès du secteur privé, le gouvernement fédéral annonce le versement d'une subvention de 102 000 \$.

L'argent servira à lancer une campagne publipostage, ainsi qu'à

Les gens qui ont tissé l'histoire de Bromptonville

Bromptonville (YR) — Afin de pouvoir compléter la rédaction d'un deuxième volume portant sur l'histoire de Bromptonville, M. Bertrand L. Nadeau, auteur et rédacteur, et M. Marc L. Nadeau, chercheur, invitent les citoyens intéressés à collaborer à communiquer au 846-2829.

Le deuxième volume, qui se veut

reprandre le marché du travail et ce, grâce à une formation en conséquence. La seconde partie de l'aide permettra à La Bouée de dispenser un programme intitulé «Formation, éducation, prévention», ayant pour but de former des travailleurs aptes à détecter et à prévenir la toxicomanie dans leur milieu de travail.

mettre en place les outils de communication publicitaire nécessaires, soit vidéo, cassette-audio, imprimé et autre matériel. Le député-ministre Jean Charest a indiqué que ce modèle pourra être utilisé par d'autres organismes communautaires de lutte contre le sida au Québec.

un complément au premier, traitera de tous les gens qui ont tissé l'histoire de la municipalité et qui sont souvent oubliés dans l'actualité.

Les familles d'autrefois et d'aujourd'hui y occuperont aussi une place de choix. Ceux qui auraient de vieilles photos à publier peuvent communiquer avec les deux responsables.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC-MEGANTIC
WFFNON
ASBESTOS

composez 0 et demandez Zenith 5-3060 À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

38269

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **51512845**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

31010

**DÉBUTANT
DEMAIN
MERCREDI**

**50%
DE
RABAIS**

**VOICI VOTRE
CHANCE
D'ÉCONOMISER
ENCORE PLUS À
L'ENTREPÔT!**

**50%
DE
RABAIS**

**TOUS LES
VÊTEMENTS D'HIVER**
pour hommes, femmes et enfants

**MAINTENANT
50%**

**DE RABAIS SUR
LES BAS PRIX
ORIGINAUX**

ENTREPÔT

Au Bon Marché

111 et 121, rue Dépôt



Stationnement gratuit le samedi. Stationnement municipal, rue Dépôt.

**50%
DE
RABAIS**

**50%
DE
RABAIS**

**À
L'ENTREPÔT,
VOTRE DOLLAR
VAUT TOUJOURS
PLUS!**

**TOUS
LES MANTEAUX,
HABITS DE NEIGE, CHAN-
DAILS, TUQUES, GANTS, MITAI-
NES, BOTTES D'HIVER, SOU-
LIERS, PYJAMAS EN
FLANNELETTE, ROBES DE NUIT,
PEIGNOIRS, PANTALONS ET
SLACKS D'HIVER, COLS
ROULÉS,
ETC.**

38037

Arts et spectacles

CHLT et Cité-FM ne couperont pas dans la production malgré la demande au CRTC

Lise OUELLETTE

Sherbrooke

Télémedia Communications n'a pas l'intention de réduire de moitié les heures de production d'émissions locales à ses stations de radio CHLT et Cité-FM, même si une demande à cet effet a été soumise au CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), et a fait l'objet d'un avis public divulgué hier.

C'est du moins l'assurance qu'a donnée le directeur général des deux postes, Michel Fortin, alors qu'il

était interrogé sur les raisons et les conséquences de ces coupures à première vue draconiennes.

«Nous voulons seulement nous protéger face à l'avenir. Nous voulons pouvoir baisser nos heures, au besoin et jusqu'à concurrence de 49 heures à CHLT et de 60 heures à Cité-FM, si cela devenait rentable un jour. Mais dans l'immédiat, nous allons continuer à produire le même nombre d'heures d'émissions locales», de dire M. Fortin.

Pour sept ans

Un élément joue pour beaucoup

dans la demande au CRTC: le 31 août, la licence des stations radiophoniques doit être renouvelée pour une durée de sept ans et l'organisme de surveillance entend par la suite faire respecter à la lettre les heures minimum qui seront retenues.

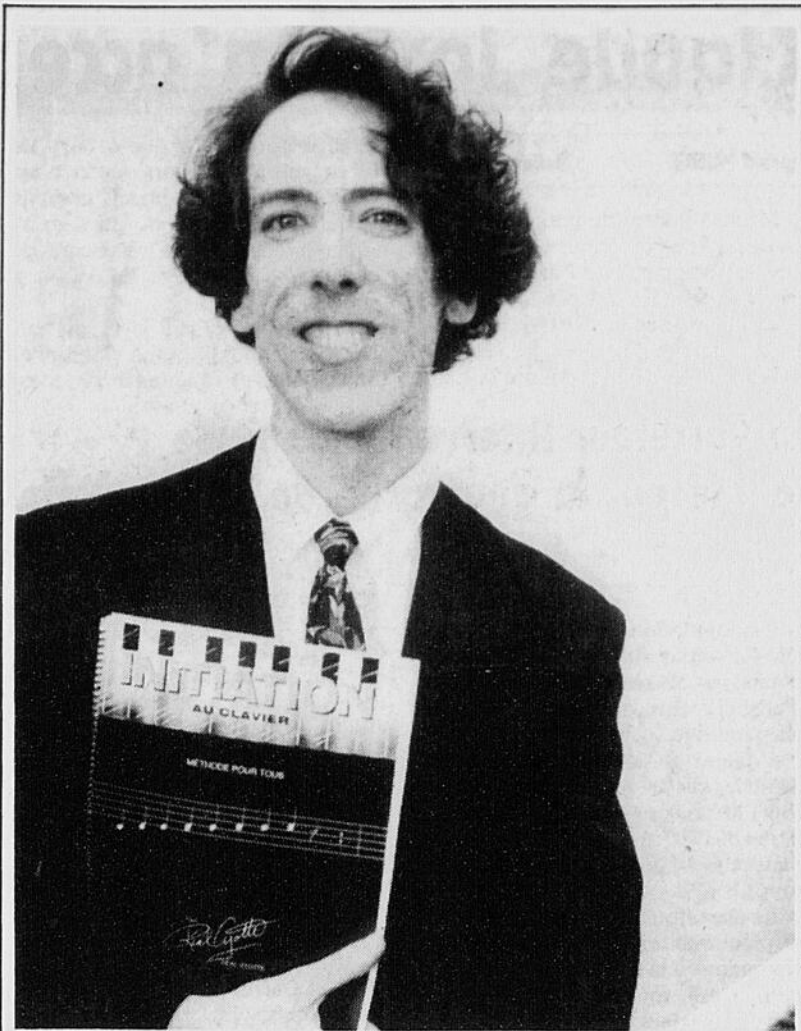
«D'ici la fin du siècle bien des changements peuvent intervenir. Personne ne peut prédire la situation économique et les développements technologiques — la radio numérique par exemple — qui viendront modifier la situation. Par conséquent, nous voulons conserver la possibilité de diminuer la production locale», explique M. Fortin.

Et le directeur général de rappeler que ses stations de radio s'en tirent plutôt bien comparativement à Télé-7. «Depuis un an et demi, ils ont ré-

duit le personnel de 50 pour cent tandis qu'ici, nous avons seulement aboli un poste d'animateur et un poste à la comptabilité».

Quant à la dernière requête au CRTC voulant que le niveau de musique instrumentale passe de 50 pour cent à 35 pour cent à Cité-FM, M. Fortin fait là aussi état d'une situation déjà existante.

Il précise que d'ores et déjà, le niveau est beaucoup plus faible que 50 pour cent puisque les stations radiophoniques dans leur ensemble éprouvent un problème d'approvisionnement en musique instrumentale. «Le CRTC est déjà au courant, toutes les stations ont la même difficulté et notre demande vise à régler une simple technicalité».



Réal Ayotte vient de lancer sur le marché une méthode pour tous consacrée exclusivement à l'initiation au clavier.

Mieux vaut débiter par la musique populaire, selon Réal Ayotte

Pierre MAILHOT

Victoriaville

Malgré quelques coups de baguettes sur les doigts, le pianiste victorivillais, Réal Ayotte, n'est pas réfractaire aux méthodes des frères qui enseignaient le piano.

Au contraire. Il leur rend d'ailleurs un certain hommage en signalant que, sans elles, la culture au Québec n'aurait pas eu la même saveur.

Malgré ce petit boniment à leur égard, Réal Ayotte soutient que l'apprentissage musical doit d'abord commencer par la musique populaire. «Quand j'ai appris le piano chez les frères, j'avais toujours hâte de me retrouver seul au piano pour jouer des airs populaires. D'ailleurs, on ne peut pas jouer du Mozart dès la première année. Donc, autant se familiariser avec l'instrument et apprendre des notes en jouant de la musique populaire», raconte-t-il. Et il croit que le principe est le même pour les personnes qui apprennent la musique.

Une méthode

Justement à ce sujet, Réal Ayotte vient de lancer sur le marché une méthode pour tous réservée exclusivement à l'initiation au clavier.

Ce cahier de 62 pages édité par les Productions «Boule de neige» re-

groupe des lectures, des exercices et des devoirs.

Et, déjà, 1500 exemplaires ont trouvé preneur. Francine Saint-Hilaire des éditions «Boule de neige» envisage de faire une percée en Europe avec ce volume dès cette année et prévoit le faire à l'été. «C'est déjà un grand succès au Québec avec ces 1500 copies vendues».

Professeur de musique depuis 15 ans, Réal Ayotte signale que le choix des pièces s'est fait facilement. «Je connais les goûts et surtout leur technique d'enseignement», révèle-t-il. Mais il n'en demeure pas moins qu'il a mis un an, au choix des répertoires, à la recherche des méthodes et à décortiquer les approches, avant que le projet aboutisse.

Le pianiste victorivillais n'entend tout de même pas dormir sur ses lauriers avec ce premier volume.

Au contraire. Il mijote déjà deux autres projets qu'il aimerait bien rendre à terme à l'automne, soit l'écriture d'un volume 2 pour clavier et l'écriture d'une méthode pour l'initiation au piano basée sur le même principe. Et mêlée à toute cette frénésie d'écriture et d'enseignement, Ayotte poursuivra sa tournée de spectacles dont l'un pourrait avoir lieu au Vieux Clocher, à Magog.

Patrick Bruel obtient sa revanche

Paris (AP)

Patrick Bruel enfin récompensé par ses pairs, le triomphe tranquille de William Sheller et les éternelles revendications des professionnels en faveur d'une chaîne de télévision musicale: rien n'a manqué au menu de la cérémonie des 7èmes Victoires de la Musique qui s'est déroulée au Palais des Congrès de la capitale française.

Patrick Bruel a donc lavé «l'af-front» qui lui avait été fait l'an passé où, archi-favori, il n'avait reçu aucun prix malgré trois nominations.

Cette année, les nombreuses admiratrices — venues en nombre au Palais des Congrès scander «Pat-triinnick!» — ont pu exulter: Bruel a reçu la Victoire du meilleur artiste interprète de l'année et celle récompensant «Le champion en nombre de spectateurs pour un spectacle», soit deux Victoires sur trois possibles.

Egalement lauréat de deux trophées (album et chanson de l'année) pour trois nominations, William Sheller a conclu une année 91 particulièrement faste. Discret, sensible et souvent à l'écart des plateaux de télévision au cours de sa carrière, Sheller a conquis à la fois le public et les professionnels pour son album «Sheller en solitaire», certifié disque de platine (300 000 exemplaires). A ces Victoires, l'auteur de «Un homme heureux» peut également ajouter son Oscar de la chanson française et le Grand Prix national de la chanson.

Entre deux interventions taquines réclamant à Jack Lang, ministre de la culture, une chaîne musicale sur les écrans de télévision français, le public a pu voir les larmes de Jill Caplan, élue révélation féminine de l'année, les raiilleries de incontournables Inconnus (meilleur vidéo pour «Neuilly-Auteuil-Passy») et la surprise non dissimulée du rapper Claude M'Barali dont le groupe MC Solaar a reçu la Victoire du «meilleur groupe de l'année».

Sous le regard bienveillant de Gainsbourg, Jane Birkin a été récompensée artiste interprète féminine de l'année tandis que Nilda Fernandez, sur la lancée de sa très belle chanson «Nos fiançailles», a été sacré révélation masculine de l'année.

Des remous agitent le Festival de la chanson de Granby

Granby (PC)

Des remous agitent le Festival international de la chanson de Granby. Le directeur général Marc Morin n'est plus en poste depuis le 27 janvier et un directeur par intérim, Paul O'Neil, a été nommé.

Le président ex-officio, Daniel Laplante, parle officiellement «d'absence indéterminée», affirmant qu'il ne s'agit ni d'un congédiement ni d'une démission. La situation sera éclaircie jeudi, à la suite de la prochaine rencontre du conseil d'administration.

Le retrait du directeur général, officiel depuis un semaine, a été décidé conjointement par les deux parties, a affirmé M. Laplante. «Cela a été approuvé par le conseil d'administration et par M. Morin aussi», a-t-il précisé.

M. Laplante s'est montré discret sur les motifs du différend opposant les deux parties, précisant simplement qu'il ne s'agit ni d'une question salariale, ni d'une mésentente sur le partage des tâches.

La restructuration de l'équipe de direction, dont M. Morin avait parlé aux lendemains du 23e festival, l'automne dernier, ne serait pas en cause. Le conseil d'administration approuvait ce projet et y songeait même depuis l'été 1991, a affirmé M. Laplante. Il est toujours question d'embaucher une personne supplémentaire au sein de l'équipe. Cette personne se verrait confier la responsabilité des commanditaires et des protocoles d'entente.

Le festival ne souffrira pas de «l'absence indéterminée» de M. Morin, puisqu'un directeur général par intérim, Paul O'Neil, est entré en poste lundi dernier.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **8244181**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points



MUSIQUE CHEZ NOUS
Département de musique • Université Bishop's

Festival d'ouverture Salle Bandeen

LES CHAMBRISTES DE MONTRÉAL
Anne Robert, violon, Neil Gripp, alto, Denis Brott, violoncelle, Angela Cheng, piano

Au programme : Debussy, Martinu, Franck, Saint-Saëns

Le samedi 8 février 1992 à 20 h 00

RAYMOND CHABOT, MARTIN PARÉ

Comptables agréés

Renseignements: (819) 822-9642 • Guichet: (819) 822-9692



MUSIQUE CHEZ NOUS
Département de musique • Université Bishop's

Festival d'ouverture Salle Bandeen

Marc Widner, piano

Au programme : Brahms, Schumann, Chopin

Le jeudi 6 février 1992 20 h 00

RAYMOND CHABOT, MARTIN PARÉ

Comptables agréés

Renseignements: (819) 822-9642 • Guichet: (819) 822-9692



MUSIQUE CHEZ NOUS
Département de musique • Université Bishop's

Festival d'ouverture Salle Bandeen

Atelier de maître avec Marc Widner, pianiste

Le samedi 8 février 1992 10 h 00

Entrée libre - laissez-passer obligatoires



Renseignements: (819) 822-9642 • Guichet: (819) 822-9692



MUSIQUE CHEZ NOUS
Département de musique • Université Bishop's

Festival d'ouverture Salle Bandeen

Carmen Mehta, soprano Tom Gordon, piano

Au programme : Schubert, Wolf, Brahms, Schumann

Le vendredi 7 février 1992 à 20 h 00

RAYMOND CHABOT, MARTIN PARÉ

Comptables agréés

Renseignements: (819) 822-9642 • Guichet: (819) 822-9692



TELE 7 La Tribune CHLT-FM CITE-FM

Vidéotron et l'union nationale présentent

La Mandragore

Une farce de Jean-Pierre Ronfard • Mise en scène Jacques Rossi

avec Luc Durand Marc Labrèche
Léonie Scofflé Annick Bergeron
Jean-Bernard Hébert Jean Petitclerc
Manon Lussier André Maurice

Mardi et mercredi 18-19 février à 20 h

Salle Maurice-O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke

Achetez au 820-1000

Centre d'optique SEARS

LUNETTES 2 POUR 1

incluant VERRES DE CONTACT*
toutes combinaisons possibles

- 2 paires (verres et montures). Ne payez que la plus chère des deux.
- Pour vous... ou un ami

OU CHOISISSEZ UNE SEULE PAIRE DE LUNETTES

parmi notre collection Sélection**:

Platinum, Charmant, Pascale, Alfred Sung et obtenez

20%

de rabais sur les lentilles

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE ou APORTEZ VOTRE PRESCRIPTION

CARTE DE CRÉDIT SEARS ACCEPTÉE ACCUMULEZ DES POINTS

CLUB SEARS

* Verres de contact sphériques simple vision à prix ordinaire à l'achat d'un plan de service.

** Les montures de la collection Sélection ne font pas partie de l'offre 2 pour 1. Pour un temps limité. Voir les détails de cette offre en magasin.

20 CLINIQUES POUR MIEUX VOUS SERVIR...
Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, 563-9440.

Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc. 38055

LE YILDIZ Restaurant

Crêperie Fruits de mer
Fondues Filets mignons

Spécial du midi 5,25\$

Les Promenades King Sherbrooke
569-7029

Arts et spectacles

L'oeuvre forte de Beaudin ouvre les Rendez-vous du cinéma

«Being at home with Claude» est un drame passionnel inouï, une histoire de vertige charnel conduisant à la mort

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

Une oeuvre forte, décrivant un drame passionnel inouï, marque l'ouverture jeudi des Rendez-vous du cinéma québécois.

"Being at Home with Claude" est une histoire de vertige charnel conduisant à la mort, une sorte de cas clinique où, par une chaude nuit d'été, l'éros rejoint le thanatos.

Yves, le prostitué (Roy Dupuis) qui a manié le couteau, tâche d'exprimer ses motivations au policier (Jacques Godin) qu'il a convoqué. Tourné par Jean Beaudin d'après la pièce de René-Daniel Dubois, le long métrage oppose avec brio ces deux protagonistes, l'homme de loi éberlué à qui il faut des données précises et le meurtrier éperdu qui gicle en émotions et impressions.

Le film prend au début l'allure d'un match où chacun se hurle à la tête, le policier pour intimider et se rassurer à la fois, le jeune pour se récrier et réfuter ce qu'avance l'interrogateur.

Puis peu à peu, son récit des circonstances et réminiscences prend le



Roy Dupuis tient le rôle du meurtrier.

pas et le policier semble réaliser l'étendue de sa douleur. Avec son amant — non pas un client — Yves atteignait alors un pinacle d'où la vie en général a l'air bien moche. La société, y compris un juge, est laide et hypocrite, c'est bien connu, et ce jeune "commercial" l'a éprouvé dans sa chair.

Ces considérations existentielles, en dépit de leur gravité, parviennent au spectateur avec force et simplicité. Roy Dupuis est tout en puissance et grâce furtive, dans une interprétation haletante; son débit haché, avec des syllabes qui se bousculent, gomme hélas le contenu de certaines phrases (en France, il sera sûrement sous-titré ou doublé).

Jacques Godin offre ici son rôle le

mieux réussi à l'écran, le plus remarquable peut-être depuis celui du demeure dans le téléthéâtre "Des souris et des hommes", il y a 20 ans.

Fidèle à la pièce déjà construite de Dubois, le cinéaste Beaudin travaille

en tenant compte des unités de lieu, de temps et d'action et assemble avec bonheur le travail des artisans, comme le directeur photo Thomas Vamos notamment, pour ses plans nocturnes en noir et blanc.

La France investit massivement dans la rénovation du musée des Beaux-Arts de Lyon

Lyon (AP)

Les visiteurs du musée des Beaux-Arts de Lyon découvrent, à partir d'aujourd'hui, quinze salles entièrement restaurées et mettant en valeur des collections admirables: les écoles italienne, espagnole et nordique des 15e, 16e et 17e siècles, ainsi que la moitié des collections des objets d'art, dont le célèbre médaillon, se retrouveront dans l'est du Palais Saint-Pierre.

Le ministre de la Culture Jack Lang, qui a inauguré ces nouveaux espaces récemment en compagnie de Michel Noir, député-maire de Lyon, et de Jacques Sallois, directeur des Musées de France, s'est félicité de la qualité des travaux menés sous la direction de M. Philippe Durey, conservateur en chef du musée.

Cette première tranche de rénovation du musée des Beaux-Arts de Lyon, qui se poursuivra en cinq phases jusqu'en 1996, fait suite à une convention entre l'Etat (ministère de la Culture-Secrétariat d'Etat aux Grands Travaux) et la Ville de Lyon, signée en juin 1990.

L'entente porte sur près de 315 millions de francs (environ 65 millions \$), ce qui place ce chantier régional au tout premier plan. L'Etat intervient à hauteur de 155 millions de francs sur six ans depuis 1989.

Les deux gros chapitres prévus au

budget sont 195 millions de francs pour les travaux de restructuration intérieure et de muséographie et 42 millions de francs pour la restauration du bâtiment (toitures et façades), classé Monument historique depuis 1938.

Le palais Saint-Pierre, devenu musée des Beaux-Arts en 1803, était à l'origine une vaste abbaye urbaine construite à partir de 1659 sur un plan carré, au centre de laquelle se trouvait le cloître avec ses galeries et sans doute déjà un jardin.

A la manière italienne de l'époque,

avec sa grande façade sur la place des Terreaux, cet édifice était le palais de la foi catholique, dans la mouvance européenne de la Contre-Réforme. Aujourd'hui, cette «transfiguration», comme l'a appelée le ministre, veut en faire l'un des tout premiers palais des Beaux-Arts d'Europe pour 1996.

Il est vrai que la ville de Lyon a hérité ici, au cœur de la ville historique, d'un monument exceptionnel qui conserve des collections tout aussi exceptionnelles sur le plan international.

La Tribune CHLT 6.35 AM TELE 7 l'union vie Videotron

présentent

Jean Lapointe

Le Pianiste du Raindrop

"UN SPECTACLE D'AMOUR QUE LES GENS ONT RECU COMME TEL. UN HOMME AUX TALENTS MULTIPLES MAIS DONT LE PLUS GRAND EST SÛREMENT DE SE FAIRE AIMER." — LA PRESSE

UN SPECTACLE TOUCHANT ET ATTENDRISSANT

UN SOIR SEULEMENT

EN PREMIERE PARTIE FRANÇOIS LÉVEILLÉE

SAMEDI 8 FÉVRIER à 20 h

Salle Maurice-O'Breathy Centre Culturel Université de Sherbrooke

Achetez au 820-1000

LA TRIBUNE CHLT 6.35 AM TELE 7 l'union vie Videotron

CLAUDE DUBOIS

SPÉCIAL DE LA SAINT-VALENTIN

La force de l'amour

Le 14 février 1992 à 20 h

Achetez au 820-1000

Salle Maurice-O'Breathy Centre Culturel Université de Sherbrooke

Présenté par La Tribune TELE 7

CHLT 6.35 AM

l'union vie

et

Videotron

LA MAISON DU CINÉMA 63, KING OUEST, 566-8782 MARDI ET MERCREDI : \$3.75

KEVIN COSTNER JFK 14 ANS+ version française HORAIRE 8:00

GLENN CLOSE NIELS ARESTRUP LA TENTATION DE VENUS G HORAIRE 7:05 - 9:20

BARBARA HERSHEND NICK NOLTE PRINCE DES MAREES 14 ANS+ v.f. de "PRINCE OF TIDES" HORAIRE 7:00 - 9:25

MAURIZIO NICHETTI VOLARE L'AMOUR AVEC DES GANTS HORAIRE 7:10 - 9:10

CINÉMA CAPITOL 59, KING EST, 565-0111 MARDI : \$3.50

EMILIO ESTEVEZ MICK JAGGER ANTHONY HOPKINS FREE JACK 14 ANS+ VERSION FRANÇAISE HORAIRE 7:00 - 9:00 38045

La Tribune CHLT 6.35 AM TELE 7 l'union vie Videotron

présentent

LE MARDI 11 FÉVRIER, 20 h 00

LE PAYS DANS LA GORGE

820-1000

Salle Maurice-O'Breathy Centre Culturel Université de Sherbrooke Inter-Canada

MISE EN SCÈNE DE SERGE DENONCOURT

AVEC MESDAMES CATHERINE BÉGIN, LYNE FORTIN, NICOLE LEBLANC, CLAUDE SOUCY, JANINE SUTTO ET MONSIEUR CLAUDE PRÉSENT

DECOR LOUISE CAMPEAU COSTUMES FRANÇOIS BARBEAU ECLAIRAGES JOCELYN PROULX 37448

FAMOUS PLAYERS La fièvre des mardis à \$4.25

FAMOUS PLAYERS Un film de SEVEN SPIELBERG CAPITAINE CROCHET Hook 6H30, 9H15

Walt Disney présente la Belle et la Bête 7H15

JASON PATRIC JENNIFER JASON LEIGH 14 ANS+ RUSH 9H15

LA MAIN QUI BERCE L'ENFANT 7H05, 9H20

Le temps d'un éclair, deux vies basculent...

UN FILM DE JEAN BEAUDIN

Being at home with Claude

avec ROY DUPUIS

AIMERIEZ-VOUS ASSISTER À LA PREMIÈRE DU FILM DE ROY DUPUIS ?

La Tribune vous en offre la chance ! Gagnez un des 50 laissez-passer doubles tirés au sort parmi tous les lecteurs participants !

Et si vous êtes membre du Club Avantages plus*, vous méritez automatiquement un second laissez-passer double.

Un tirage au sort aura lieu parmi tous les coupons reçus le mardi 11 février 1992 à midi. La valeur totale des prix est de 700\$.

* Pour être membre du Club Avantages plus, il suffit d'être abonné(e) à La Tribune à l'année et de régler à l'avance le coût de son abonnement.

Les règlements de ce concours sont disponibles à La Tribune.

Pour participer, remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le avant 17 h le lundi 10 février 1992 à : La Tribune Concours «Première du film de Roy Dupuis» C. P. 2450, Sherbrooke, J1J 4H3

COUPON DE PARTICIPATION

Nom:

Adresse:

Ville: Code postal:

No de téléphone:

No membre Club Avantages plus:

TELE 7 CHLT 6.35 AM La Tribune CINÉMA CAPITOL 59 KING EST - 565-0111

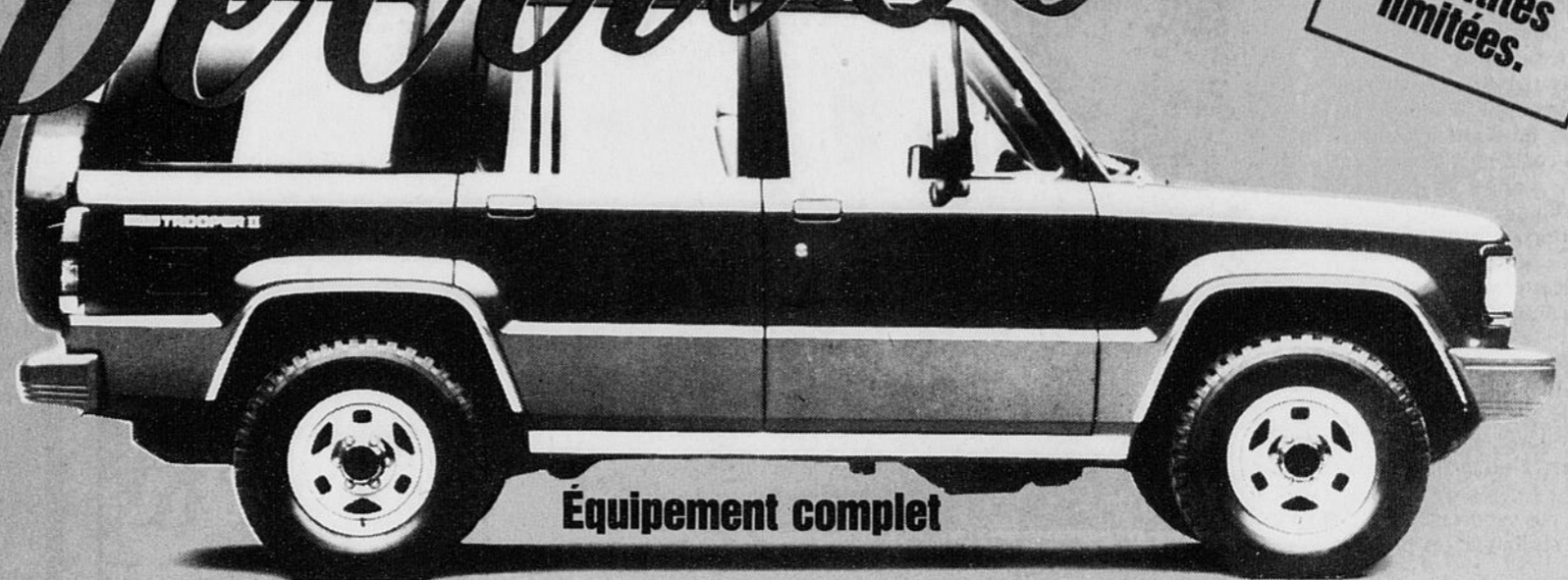
NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE

TRÈS

Spéciale!

Faites vite.
Quantités
limitées.

TROOPER II LS



Équipement complet

Seulement

15 495\$

t.t.p. en sus

OU

23995\$* /mois

1er PAIEMENT EN AVRIL 1992*

- Air climatisé
- Chauffage arrière
- Régulateur de vitesse
- Vitres électriques
- Verrouillage électrique des portes
- Essuie-glace arrière
- Dégivreur arrière
- Finition de luxe
- Ensemble d'instrumentation
- Essuie-glaces intermittents
- Radio AM/FM, cassettes 4 HP
- Moteur V-6
- Cinq vitesses (automatique optionnel)
- Roues d'aluminium
- Pneus sport
- Quatre freins à disque
- Vitres teintées
- Peinture deux tons
- Deux miroirs extérieurs
- Plaque de protection (sous le véhicule)
- Garantie 3 ans/80 000 km complète
- Servodirection
- Servofreins

SHERBROOKE

SATURN — SAAB — ISUZU

4880, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST, 823-1400

* T.t.p. en sus, bail de 48 mois. Comptant ou échange de 1,500\$. Sujet à approbation de crédit. Limite de 96 000 km. Sans valeur de rachat.

MAGOG MAZDA VOUS DONNE LE CHOIX



**MAZDA
323 SE**

2 portes, 5 vitesses

- Moteur 1.6 L. à injection électronique
- Essuie-glace intermittent
- Télécommande d'ouverture du hayon et du volet d'essence
- Sièges en tissu
- Compte-tours
- Roues en acier avec enjoliveurs complets
- Radio AM-FM stéréo cassette et 4 haut-parleurs
- Volant inclinable
- Aileron arrière
- Servofreins, servodirection
- Vitres teintées



**MAZDA
PROTEGEE DX**

4 portes, 5 vitesses

- Moteur 1.8 L à injection, 16 valves
- Dégivreur arrière
- Essuie-glace intermittent
- Servofreins, servodirection
- Enjoliveurs de roues
- Télécommande d'ouverture du hayon et du volet d'essence
- Glaces teintées
- Dossiers inclinables 60/40

* T.t.p. en sus. Bail de 48 mois. Comptant ou échange de 1 000\$. Sujet à approbation du crédit. Limite de 96 000 km sans valeur de rachat.

VOTRE CHOIX

À SEULEMENT
155²⁷ / mois*

MAGOG MAZDA

209, boul. Bourque, Omerville, 868-1101

